

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES

1) Cadre de la consultation

La commune de Visan est engagée dans une démarche de développement durable. A ce titre, elle souhaite mettre à disposition la toiture du bâtiment des ateliers techniques. ci-dessous désigné, situé chemin de Claron, cadastré Section OD, parcelle 642, en vue de la mise en place d'installations photovoltaïques.

- La toiture est orientée sud
- Le bâtiment a été construit en 1996 avec une extension pour une travée en 2000
- La toiture actuelle est couverte en bacs acier avec une pente d'environ 15% et la charpente est métallique
- La surface mise à disposition pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture est d'environ 400 m² au total (pans nord et sud).

Le plan de la toiture et des terrains mis à disposition est fourni en Annexe 1.

2) Conditions de la mise à disposition

L'occupant, titulaire du contrat de mise à disposition, devra respecter les conditions suivantes :

- Disposer des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des équipements (autorisations d'urbanisme, contrat de raccordement, éventuel contrat d'achat, etc.)
- Disposer des assurances civiles et professionnelles inhérentes aux technologies posées, de façon à couvrir les risques en matière de vol, catastrophes naturelles, défaut d'étanchéité, dommages aux tiers, etc.
- Respecter les préconisations techniques et réglementaires (normes, codes, DTU, etc.) relatives à la technologie mise en œuvre et à son intégration sur un bâtiment public, notamment lorsqu'il s'agit d'un Etablissement Recevant du Public (ERP).
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en assurer l'entretien et la sûreté
- Ne pas perturber l'usage du bâtiment et informer en avance des différentes interventions prévues pour l'installation ou la maintenance.
- Missionner au maximum les entreprises locales pour les travaux prévus
- Etre une société dont la gouvernance est majoritairement détenue par des citoyens du territoire

L'occupant utilisera les surfaces mises à disposition à l'unique fin de concevoir, réaliser et exploiter des équipements photovoltaïques.

La mise à disposition prendra la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, dont la durée sera au minimum de 25 ans. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation.

3) Critères de sélection

Les candidatures seront étudiées au regard de la grille de critères pondérés de la façon suivante :

- Qualité technique du projet (50 %)
- Montant de la redevance (15 %)
- Gouvernance citoyenne (35 %)

4) Organisation de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Visan, affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie et publié sur le journal de la Tribune.

Les candidatures devront remplir le formulaire joint en Annexe 2 et joindre une lettre de motivation.

La sélection du candidat vaudra engagement ferme de la collectivité sous réserve que les clauses suspensives suivantes soient levées au moment du lancement des travaux:

- Validation de la faisabilité technique et économique de l'opération photovoltaïque par un professionnel
- Obtention de l'ensemble des autorisations administratives assurances, financements, etc. nécessaires à la bonne réalisation du projet
- Maintien d'une gouvernance et d'un capital détenu majoritairement par des citoyens
- Validation par la collectivité du montant de la redevance finalement proposé après la finalisation du développement du projet

Les réponses sont à envoyer avant le 14 mars à 12h par voie électronique à dgs@visan-mairie.com, (et/ou voie postale à Mairie de Visan, 220 rue de la Congrégation 84820).

Annexe 1 : Plans des toitures mises à disposition

Plan de cadastre et vue aérienne (nord en haut)

Le bâtiment est encadré en rouge.



Annexe 2 : Formulaire à remplir par le candidat

Candidat	
Dénomination sociale de l'entreprise	
Nom du représentant légal	
Numéro SIREN	
Adresse du siège social	
Nom et coordonnées mail et tel de la personne contact	
Composition de l'actionnariat et capital détenu	
Gouvernance	

Projet	
Puissance envisagée	
Type d'intégration envisagé (ex : intégré total / simplifié, surimposition, brise-soleil, etc.)	
Technologie PV	
Montant de l'investissement envisagé	
Description du financement envisagé	
Mode de valorisation de l'électricité proposé	
Calendrier prévisionnel (étude / travaux / mise en service)	

Convention	
Durée de la convention proposée	
Redevance d'occupation proposée à la collectivité	
Conditions particulières	
Signature souhaitée d'une promesse de bail (Oui / Non et indiquer à quel moment)	